

EN 45 ANS, LE NOMBRE D'ÉLÈVES AU GYMNASÉ A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR CINQ

Depuis 1976, le nombre d'élèves dans les gymnases du canton de Vaud a été multiplié par 4,7, passant de 3000 à plus de 14000. Cette hausse a été près de quatre fois plus rapide que l'augmentation du nombre de jeunes en âge d'aller au gymnase. Si seuls 12 % des jeunes allaient au gymnase en 1976, ils sont maintenant 41 %. Pour absorber cette hausse, le nombre de gymnases est passé de six à quatorze en 45 ans. Ce sont les communes des zones péri-urbaines qui ont connu la plus forte croissance de la part des jeunes allant au gymnase.

En analysant la formation post-obligatoire (secondaire II) depuis 1976¹ dans le canton de Vaud, l'évolution la plus marquante est la forte croissance du nombre d'élèves au gymnase, en voie maturité ou en voie diplôme (y compris en école de commerce). Au nombre de 3000 en 1976, ils sont dorénavant plus de 14000 à fouler les bancs du gymnase dans l'une de ces voies, avec près de 10000 élèves en voie maturité et 4500 en voie diplôme [F1]. Leur nombre a ainsi été multiplié par 4,7 en 45 ans.

La hausse du nombre de jeunes en âge d'aller au gymnase (16-18 ans) n'explique qu'une petite partie de cette forte croissance, puisque cette population n'a augmenté que de 27 % durant la même période, ou, en d'autres termes, a été multipliée par 1,3. La croissance du nombre d'élèves au gymnase a ainsi été près de quatre fois plus rapide que la hausse du nombre de jeunes. En revanche, une part importante de cette croissance est expliquée par les changements successifs dans le système scolaire qui détermine la manière d'orienter les élèves à l'école obligatoire, une orientation qui a une incidence directe sur le nombre d'élèves au gymnase. Alors qu'en 1976 seuls 12 % des jeunes allaient au gymnase, ils sont maintenant 41 %.

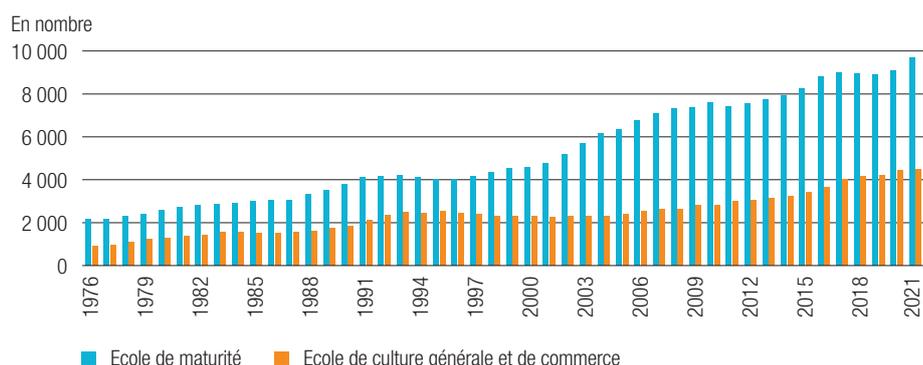
QUATRE SYSTÈMES SCOLAIRES

Le nombre d'élèves au gymnase dépend, entre autres, du système scolaire en place qui régit les conditions d'entrée au gymnase. Quatre systèmes différents se sont succédé depuis 1976 [F2] : le système scolaire en place de 1956 à 1985, celui de 1986 à 1997, puis l'Ecole vaudoise en mutation (EVM) de 1998 à 2012 et finalement le système actuel « HarmoS » depuis 2013. Chaque changement de système ayant pris plusieurs années, les dates retenues ici sont celles du changement dans la manière de relever les élèves dans le cadre du recensement scolaire. En réalité, le nouveau et l'ancien système cohabitent à chaque fois quelques années lors du passage de l'un à l'autre.

RÉFORME DE L'ÉCOLE NORMALE

Outre les modifications du système scolaire, un changement notable dans la formation du personnel enseignant primaire a eu lieu dès 1977. Les conditions d'entrée à l'École normale ont en effet été modifiées : alors qu'avant 1980, les élèves pouvaient y entrer directement après l'école obligatoire, ils doivent désormais obtenir au préalable un diplôme du gymnase. Cette réforme a entraîné une hausse du nombre d'élèves au gymnase, en particulier en filière diplôme [F3].

[F1] ELÈVES AU GYMNASÉ, VAUD



STRUCTURES SCOLAIRES ET ORIENTATION

Chacune des quatre structures scolaires a amené son lot de changements. Il faut se pencher sur la manière dont sont orientés les élèves au secondaire I pour comprendre l'incidence des changements de structures scolaires sur le nombre d'élèves au gymnase. Entre 1976 et 2014, trois voies d'orientation ont existé pour au moins les trois dernières années d'école obligatoire: la voie à options, la voie générale (donnant accès à la division diplôme du gymnase après une année de raccordement ou directement selon les notes de l'élève) et la voie pré-gymnasiale (donnant accès sans condition à la division maturité du gymnase). Dès 2015, la voie à options est supprimée, au profit d'une voie générale avec deux niveaux (de base ou supérieur) en mathématiques, français et allemand.

Accès au gymnase

La structure scolaire en place en 1976 permet l'accès au gymnase selon ces critères:

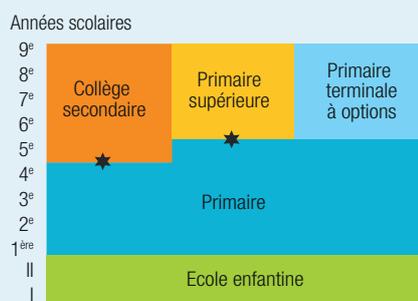
- Les sections latines, math-science et langues modernes du collège secondaire (en orange) donnent directement accès à la voie maturité du gymnase. Les sections générales du collège secondaire (en orange aussi) donnent accès à la voie diplôme du gymnase.
- La primaire supérieure (en jaune) permet l'entrée dans une classe de raccordement puis l'entrée au gymnase en voie diplôme.

Dès 1986, les critères pour accéder au gymnase sont les suivants (premières entrées au gymnase selon ces critères en 1991):

- La voie pré-gymnasiale/baccalauréat (en orange) permet l'entrée directe au gymnase en voie maturité.
- La division supérieure (en jaune) permet l'entrée dans une classe de raccordement puis l'entrée au gymnase en voie diplôme.
- La voie générale (en jaune) permet dès 1998 l'entrée directe au gymnase en voie diplôme selon les notes de l'élève.

[F2] STRUCTURE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE, VAUD

Dès 1956



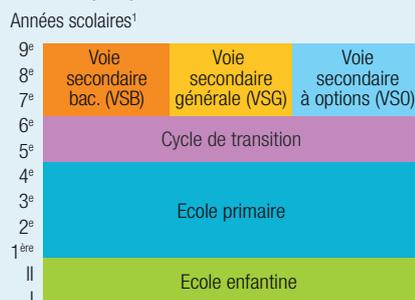
★ Examen d'entrée

Dès 1986 (loi scolaire de 1984)



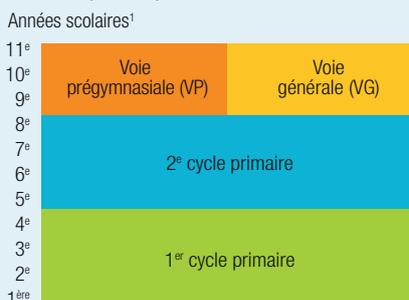
¹ De la 6^e à la 9^e: classes secondaires.

Dès 1998 (EVM)



¹ De la 7^e à la 9^e: classes secondaires.

Dès 2013 (HarmoS)



¹ De la 9^e à la 11^e: classes secondaires.

D'autre part, dès le système de 1986, un changement fondamental est amené dans la manière d'orienter les élèves: les examens d'entrée pour les divisions menant au gymnase sont abandonnés au profit d'une orientation basée sur les moyennes des élèves. Ce système perdure encore aujourd'hui. Cette modification a permis à un plus grand nombre d'élèves d'accéder à la division pré-gymnasiale, la part de ceux-ci passant de 27 % à 36 % après la réforme. Le nombre d'élèves au gymnase a donc logiquement augmenté lorsque ces élèves sont arrivés au terme de l'école obligatoire [F3].

DOUBLEMENT DES ÉLÈVES EN VOIE PRÉGYMNASIALE

Le diplôme de fin de scolarité obligatoire de la voie pré-gymnasiale (VP) donne directement accès à la voie maturité du gymnase. La part des élèves en VP est donc un bon indicateur du développement des gymnases, puisque la majorité de ces élèves continuent directement leurs études au gymnase. Cette part a quasiment doublé en 45 ans [F4], passant de 24 % en 1976 à 46 % en 2021 (part des élèves de dernière année). Corollaire de cela, le nombre d'élèves en voie maturité au gymnase a été multiplié par 4,5 au cours de la même période.

Le diplôme de fin de scolarité obligatoire de la voie générale (VG) ne donne quant à lui pas automatiquement accès à la voie diplôme du gymnase, cela dépend des résultats de l'élève. Le lien est donc

[T1] PART DES 16-18 ANS AU GYMNASSE, PAR COMMUNE DE DOMICILE, VAUD

Commune de domicile ¹	Part des 16-18 ans au gymnase	
	en 1981	en 2021
Lausanne	16%	39%
Yverdon-les-Bains	13%	37%
Montreux	12%	30%
Nyon	13%	44%
Renens	13%	39%
Vevey	16%	47%
Pully	26%	52%
Morges	15%	45%
Gland	12%	46%
Ecublens	8%	31%
Moyenne du canton	15%	41%

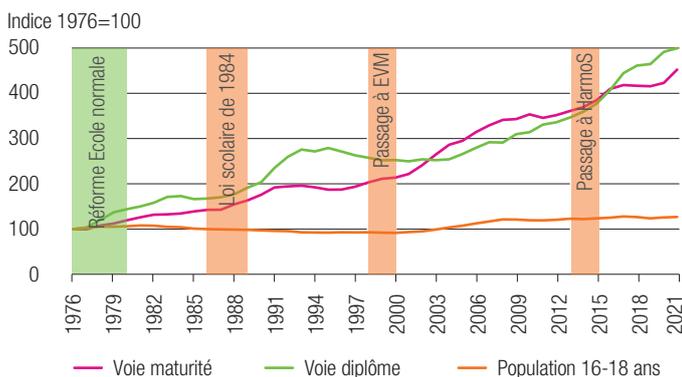
¹ Les 10 communes les plus peuplées en 2021.

moins direct entre la part des élèves en VG à l'école obligatoire et le nombre d'élèves en voie diplôme au gymnase. Ainsi, alors que la part d'élèves en VG en dernière année à l'école obligatoire a baissé depuis 1989, passant de 45% à 28% en 2021 [F4], le nombre d'élèves en voie diplôme au gymnase a été multiplié par 2,5 durant la même période.

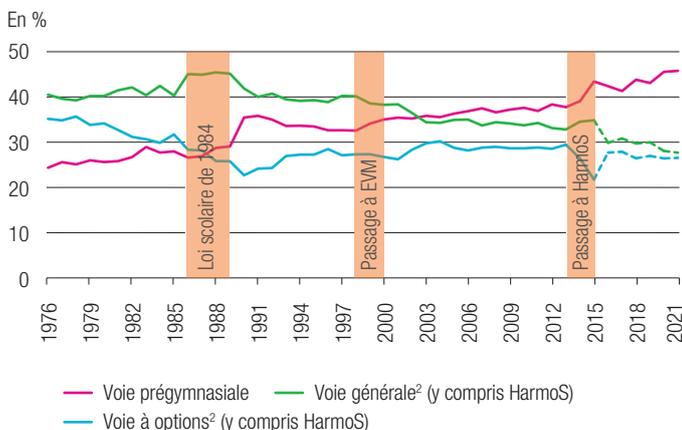
DE SIX À QUATORZE GYMNASES

Pour absorber la hausse des élèves, le nombre de gymnases est passé de six en 1976 (trois à Lausanne², un à Pully, un à La Tour-de-Peilz et un à Yverdon-les-Bains) à quatorze en 2021³. Ces différents gymnases ont permis de rapprocher les élèves de leur lieu d'étude. En cartographiant le lieu de scolarisation selon la commune de domicile de l'élève [F5], on voit qu'entre 1976 et 1978⁴ le bassin de recrutement des gymnases lausannois (en vert) s'étendait sur une grande partie du canton, alors qu'entre 2019 et 2021 [F6] celui-ci a diminué, en particulier à la suite des ouvertures des gymnases de Nyon en 1988, de Morges en 1992 et du gymnase intercantonal de Payerne⁵ en 2005.

[F3] EVOLUTION DES ÉLÈVES AU GYMNASSE ET DE LA POPULATION DES 16-18 ANS, VAUD



[F4] PART DES ÉLÈVES DANS LES TROIS VOIES AU SECONDAIRE I¹, VAUD

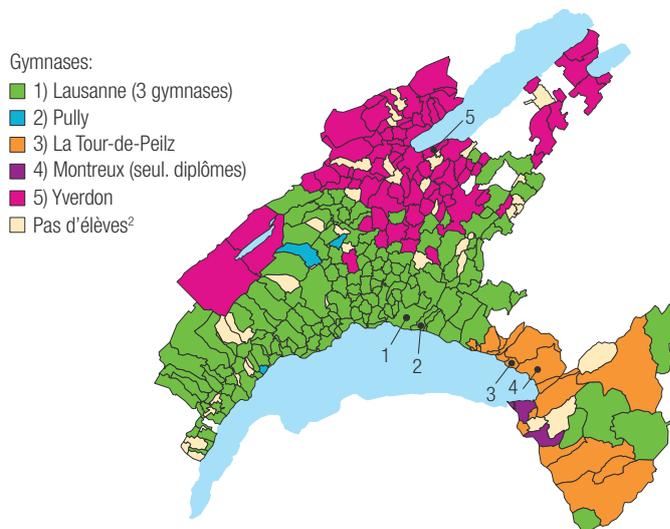


¹ En dernière année. ² Les effectifs de la voie générale et de la voie à options sont construits depuis 2015 (en traitillés) selon cette règle qui correspond aux conditions d'entrée à l'école de culture générale: si deux ou trois branches sont en niveau 2 (supérieur), alors l'élève est en voie générale; si deux ou trois branches sont en niveau 1 (de base), alors l'élève est en voie à options.

DIFFÉRENCES COMMUNALES

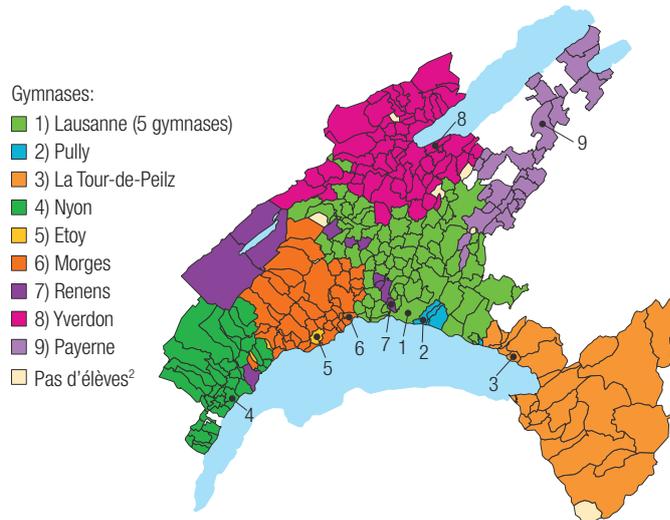
La hausse du nombre d'élèves au gymnase n'a pas été uniforme dans le canton. Certaines communes ont connu une forte croissance de la part des jeunes allant au gymnase, alors que dans d'autres communes cette part n'a que légèrement augmenté en 40 ans [F7]. Pour comparer cette hausse par commune, le nombre d'élèves au gymnase de 16 à 18 ans a été divisé par la population du même âge. Les données 1981 sont les plus anciennes disponibles par commune et par âge. Afin de limiter les années sans élèves au gymnase dans les petites communes, trois années ont été regroupées (de 1981 à 1983 et de 2019 à 2021).

[F5] LIEUX DE SCOLARISATION DES ÉLÈVES¹ SELON LA COMMUNE DE DOMICILE, 1976-1978



¹ Lorsque plusieurs lieux de scolarisation existent pour une commune de domicile, le lieu où la majorité des élèves sont scolarisés a été pris en compte. Par exemple, entre 1976 et 1978, la majorité des élèves de Pully ne vont pas au gymnase de Pully, mais dans l'un des trois gymnases lausannois. La couleur de Pully est donc verte (Lausanne). ² A l'exception des communes situées à l'extrémité ouest du canton (Commugny, Mies,...), où les élèves vont au gymnase à Genève.

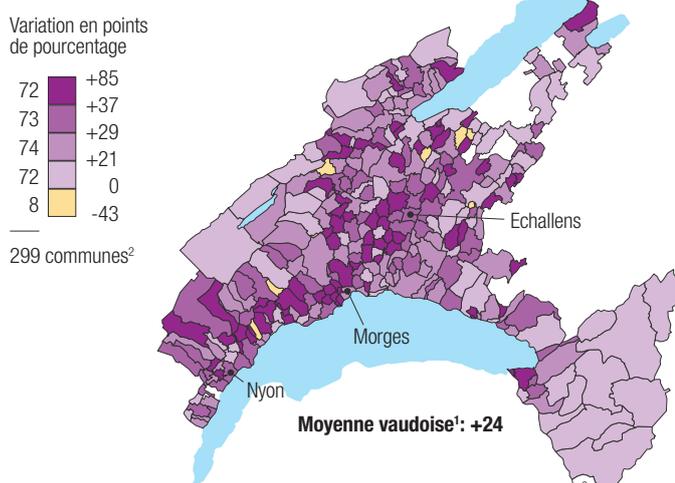
[F6] LIEUX DE SCOLARISATION DES ÉLÈVES¹ SELON LA COMMUNE DE DOMICILE, 2019-2021



¹ Lorsque plusieurs lieux de scolarisation existent pour une commune de domicile, le lieu où la majorité des élèves sont scolarisés a été pris en compte. Par exemple, le gymnase de Bussigny n'apparaît pas sur la carte, car dans aucune commune la majorité des élèves n'y sont scolarisés. ² A l'exception de la commune de Lavey-Morcels, où les élèves vont au gymnase en Valais.

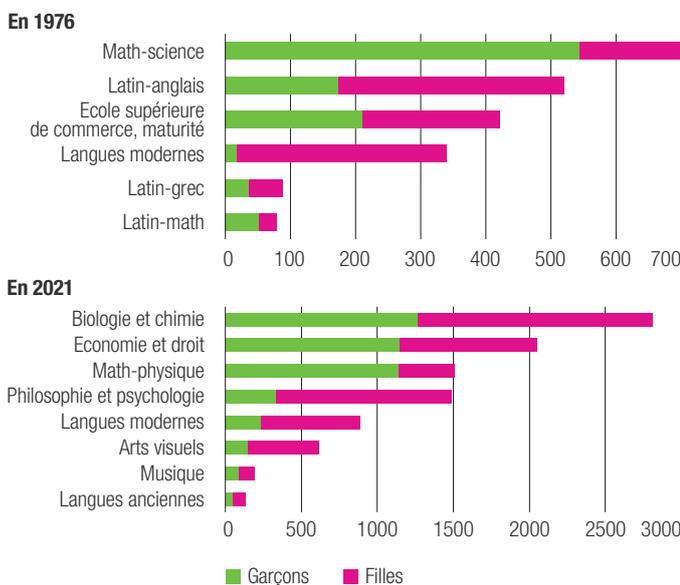
Alors que les centres urbains ont connu une hausse proche de la moyenne (+25 points de pourcentage) [T1], leurs périphéries ont connu une croissance plus vigoureuse. Deux régions sortent du lot : les communes entre Morges et Nyon et la partie ouest entre Morges et Echallens [F7]. Pour un grand nombre de communes dans ces deux régions, l'augmentation est largement supérieure

[F7] VARIATION DE LA PART DES JEUNES AU GYMNASE, ENTRE 1981 ET 2021¹, VAUD



¹ Lorsque les années de 1981 à 1983 et de 2019 à 2021 sont agrégées. ² Les élèves de la commune de Lavey-Morcles vont au gymnase en Valais.

[F8] EFFECTIF DES ÉLÈVES EN MATURITÉ, PAR OPTION ET PAR SEXE, VAUD



à la moyenne (entre +37 et +85 points de pourcentage). En revanche, la croissance est en-dessous de la moyenne pour les régions plus rurales et excentrées de la Vallée de Joux, du Pays-d'Enhaut et du district d'Aigle (+13 points de pourcentage).

HAUSSE FILLES-GARÇONS SIMILAIRE

La hausse des élèves depuis 1976 concerne autant les filles (+350 %) que les garçons (+390 %). Les filles sont depuis longtemps surreprésentées au gymnase (58 % des élèves en 1976, 56 % en 2021), mais la hausse un peu plus rapide des garçons a légèrement resserré cet écart. Cette différence dans les effectifs a diminué dans la voie diplôme : alors que le nombre de filles était supérieur de 47 % au nombre de garçons en 1976, l'écart s'est réduit à 17 % en 2021. En voie maturité, l'évolution a été inverse : alors que le nombre de filles était de 4 % supérieur à celui des garçons en 1976, l'écart s'est creusé à 9 % en 2021.

MAIS DES OPTIONS DIFFÉRENCIÉES

Les options choisies au gymnase mettent à jour des différences entre les filles et les garçons. En voie diplôme, deux options existent (littéraire ou scientifique) entre 1976 et 1998. Durant cette période, les garçons sont minoritaires dans la première (14 % des élèves), mais majoritaires dans la seconde (64 %). Dès 1997, l'école de culture générale prend le relais. En 2021, si les filles sont largement majoritaires en option socio-éducative (83 % des élèves), les autres options sont plus paritaires.

En voie maturité, cinq options existent de 1976 à 1999, en plus de la maturité de l'école supérieure de commerce. En 1976, les filles ne forment que 22 % des effectifs en math-science [F8], tandis qu'elles sont largement majoritaires en langues modernes (95 % des élèves). Les autres options sont plus proches de la parité. Le constat n'a que peu changé 45 ans plus tard : parmi les dix options disponibles, les filles forment les trois quarts des effectifs en langues modernes, en philosophie et psychologie ainsi qu'en arts visuels, mais sont minoritaires en math-physique (24 % des élèves) [F8]. En revanche, elles sont plus nombreuses que les garçons dans la nouvelle option de biologie et chimie, qui regroupe près de 30 % des élèves.

¹ Première année où des données individuelles des élèves sont disponibles dans le canton.

² Gymnases de la Cité, de Montbenon et du Belvédère.

³ Gymnases situés à Lausanne (Cité, Bugnon, Beaulieu, Provence et Auguste Piccard), Pully, La Tour-de-Peilz, Nyon, Morges, Renens, Bussigny, Yverdon, Payerne et Etoy (ouvert en 2020 mais indépendant du gymnase de Nyon dès la rentrée 2023).

⁴ Trois années ont été agrégées pour limiter au maximum les communes sans élèves au gymnase.

⁵ Pour le gymnase intercantonal de Payerne, seuls les élèves domiciliés dans le canton de Vaud sont pris en compte dans cet article.

Source des données : DEF/StatVD, Recensement scolaire. StatVD, Statistique annuelle de la population. OFS, Recensement fédéral de la population.



NUMERUS est gratuit et disponible dès sa diffusion en format numérique. Pour recevoir votre prochain NUMERUS directement par e-mail, vous pouvez vous inscrire ici : vd.ch/numerus